



ANDERLECHT

ADMINISTRATION COMMUNALE  
GEMEENTEBESTUUR

Anderlecht, le 25 juillet 2016.

Anne-Marie Vanden Bosch  
Chaussée de Mons 1038  
1070 Anderlecht

BATIMENTS ET LOGEMENTS

BATIMENTS

rue du Transvaal, 21 -1070 Anderlecht  
Tel. 02/556.31.50 - Fax : 02/520.34.51  
MDS/KVDS-16/233

**Concerne : Votre question écrite concernant le local des Seniors du Busselenberg au Conseil Communal du 23 juin 2016.**

Madame la Conseillère,

Votre question a retenu toute notre attention. Le service Bâtiments et Logements a été informé le mercredi 15/06/2016 dans l'après-midi qu'une allège en amiante ciment du pavillon Busselenberg était endommagée.

La procédure administrative pour obtenir un bon de commande en urgence pour l'enlèvement de cet amiante a été entamée le lundi 20/06/2016.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins a décidé, en séance du 28/06/16, de désigner la firme G&A De Meuter sise Assesteenweg 117 A – 1740 Ternat. (TVA : BE 0444.218.428) pour les travaux susmentionnés. La notification du marché a par conséquent été communiquée à la firme G&A De Meuter le jour même, à savoir le 28/06/16.

La firme G&A De Meuter nous a communiqué par mail que le début des travaux est prévu pour le 11 août 2016 (voir mail de G&A De Meuter en annexe)

En attendant, nos ouvriers ont placé un film plastique de protection pour limiter les risques pour les personnes fréquentant le parc.

Nous espérons ainsi avoir répondu à votre question mais n'hésitez pas à nous contacter si vous avez la moindre question ou remarque !

Veillez agréer, Madame la Conseillère, l'assurance de notre considération distinguée.

Par ordonnance :  
Le Secrétaire communal ff.,

Ph. KRIKILION

Par délégation :  
L'Echevine des Bâtiments et Logements,

F. EL IKDIMI.

CC du 23 juin 2016

**Question écrite de Anne Vanden Bosch à Madame  
l'Echevine El Ikdimi concernant le local des Seniors du  
Busselenberg**

Madame l'Echevine,

Ce lundi, il m'a été rapporté de source sûre, que la semaine dernière une équipe communale est venue inspecter et contrôler ce local.

Leurs constatations ont été bien plus alarmantes que celles dont j'ai parlé dans mon interpellation! Les panneaux bleus qui ornent le bas de la façade et dont 1 a été détérioré par des faits de vandalisme, sont en Eternit et contiennent donc de l'amiante.

Quand on sait que journallement ce local est fréquenté par des enfants pour une école de devoirs et des activités ludiques, et d'autre part très régulièrement par des aînés, je vous demande maintenant quelles mesures urgentes vous allez prendre et dans quel délai pour remédier à une situation qui peut nuire à la santé de nos concitoyens?

Je vous remercie pour votre réponse.

Anne-Marie Vanden Bosch